

INFO AUTO CLUB



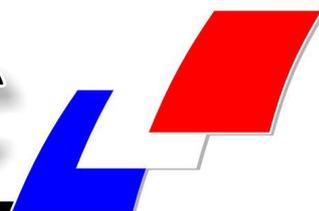
COMITE DIRECTEUR 16 décembre 2021

Quarante-sept ans de pure passion

UNE PASSION ÉCHELLE 1

FFVRC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOITURES RADIO COMMANDÉES



SOMMAIRE

I.	MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS	2
II.	MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS EXCUSES.....	2
III.	APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR.....	3
IV.	PROBLEMES DE CALENDRIER.....	3
V.	DOSSIER D'AGREMENT FFVRC ET SUR LA DELEGATION MINISTERIELLE – B.GRUBIS.....	3
VI.	carburant taux nitrométhane : p.bertrand ; a.GALLET	3
VII.	RAPPORTS FINANCIERS SUR L'ANNEE 2021 : M.VIALLA.....	4

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 16 décembre 2021

Réunion en Visio-conférence

I. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

<i>Philippe BERTRAND</i>	<i>Président</i>
<i>Bernard GRUBIS</i>	<i>Vice-président (Président Ligue HdF) – Référent pôle juridique - CDL</i>
<i>Alain GALLET</i>	<i>Secrétaire Général</i>
<i>Michel VIALLA</i>	<i>Trésorier</i>
<i>Dominique NORMAND</i>	<i>Responsable communication – CDL</i>
<i>Fabrice FEVRE</i>	<i>Pôle financier - CDL</i>
<i>Edouard FARINES</i>	<i>Référent Piste et TT EI – Responsable national TT 1/10^{ème} EI - CDL</i>
<i>Hervé BONNAFY</i>	<i>Référent Grandes échelles</i>
<i>Olivier LECOLLINET</i>	<i>Référent Piste 1/5^{ème} Th – CDL</i>
<i>Olivier BLANCHARD</i>	<i>Référent TT 1/5^{ème} Th</i>
<i>Olivier JEANNERET</i>	<i>Référent Piste 1/5^{ème} Th – Pôle juridique</i>
<i>Jérôme SARTEL</i>	<i>Référent TT 1/8^{ème} EI</i>
<i>Nathalie MICHEL</i>	<i>Référent Piste 1/10^{ème} 1/8^{ème} Th-EI - Référent Piste 1/8^{ème} Th–EI</i>
<i>José ROSAS</i>	<i>Référent Piste 1/10^{ème} Th GT8</i>
<i>Didier PARISI</i>	<i>Référent Piste 1/8^{ème} Classique Th – EI</i>

II. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS EXCUSES

<i>Pierre CADEO</i>	<i>Responsable technique national – Pôle juridique</i>
<i>René MAIRE</i>	<i>Trésorier adjoint</i>
<i>Frédéric ARRIVAT</i>	<i>Responsable national Piste 1/12^{ème} – 1/10^{ème} EI – Moto – FFVRC Académie</i>
<i>Emmanuel ROCH</i>	<i>Pôle juridique – Pôle financier</i>
<i>Gérard ROCH</i>	<i>Référent TT 1/8^{ème} – (Président AURA) - CDL</i>
<i>William MORBIN</i>	<i>Référent TT 1/8^{ème} Th – (Président GE) – CDL</i>

*Monsieur Philippe BERTRAND ouvre la séance du Comité Directeur à 20h40.
Nombre de votants : 14*

III. APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition Acceptée

IV. PROBLEMES DE CALENDRIER

Le club de Longvic demande à déplacer la manche 3 TT1/8el du 11/12 juin au 16/17 juillet.

Ces changements de dates impactent tous les calendriers de ligues, pour 2023, il est expressément demandé de respecter la trame conventionnelle du calendrier :

- 2^{ème} week-end du mois : TT1/10el ; Piste 1/10th ; Piste 1/8 libre et classique ; TT1/8el ; TT1/5

- 4^{ème} week-end du mois : Piste 1/10el ; Piste 1/5 ; TT1/8th nat et élite

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Proposition Acceptée

Modifications piste 1/10 th : échange des clubs M3 à Ris MRTE, M5 à Lentilly RCCL et Coupe de France à Metz AMLG

Entrée Hervé Bonnafy à 21h00

15 votants

V. DOSSIER D'AGREMENT FFVRC ET SUR LA DELEGATION MINISTERIELLE – B.GRUBIS

La FFVRC a obtenu l'agrément "Jeunesse & Sports" du ministère des sports, parution au Journal Officiel le 18/11/2022

L'agrément Jeunesse & sports est accordé pour une durée de 8 ans, renouvelable. Il est conditionné à la signature du contrat d'engagement républicain et comprend l'engagement de veiller à la protection de l'intégrité physique et morale des personnes en particulier des mineurs.

En complément de cet agrément "Jeunesse & Sports", le Ministère accordera à la FFVRC la délégation pour la discipline sportive "Modélisme automobile radio commandée".

La délégation est octroyée pour une durée de 4 ans (olympiade), renouvelable et sera soumis à la signature d'un contrat de délégation qui confie des responsabilités nécessaires aux fédérations. En complément de la mission de service public et de la prérogative d'organiser, de manière exclusive, une discipline sportive, ce contrat l'engage à se doter d'une stratégie nationale visant à promouvoir et préserver les principes et objectifs de l'engagement républicain.

Nous devons au cours du mois de janvier 2022, faire valider au Ministère, les nouveaux statuts, le règlement intérieur, et le règlement disciplinaire.

Il faudra prévoir une affiliation spécifique pour les partenaires de la fédération.

Pour l'année prochaine, les ligues et les clubs devront mettre en conformité leurs statuts avec ceux de la fédération pour avoir l'agrément Jeunesse et Sports.

La Fédération aura donc la responsabilité dorénavant de vérifier la conformité des statuts des associations affiliées avec d'une part les statuts fédéraux et d'autre part avec le code du sport.

Sortie Olivier Jeanneret à 21h45

14 votants

VI. CARBURANT TAUX NITROMETHANE : P.BERTRAND ; A.GALLET

Nous avons eu une réunion avec le Service Central des Armes et Explosifs (SCAE) le 7 décembre dernier.

Le SCAE a interrogé les 3 fédérations pour connaître l'état d'avancement sur l'évolution des moteurs et carburant pour le passage au taux de 16% en masse.

En fonction de cet état d'avancement et des compétitions internationales envisagées en 2022, les 3 fédérations ont demandé une prolongation de la dérogation accordée l'année dernière pour les compétiteurs assidus.

Le SCAE a pris note de cette demande et doit la soumettre au cabinet du Ministère de l'Intérieur, nous devrions avoir une réponse aux environs du 15 janvier.

A condition que cette nouvelle dérogation soit accordée, le Comité Exécutif propose un passage échelonné sur l'année :

- Piste 1/10 et 1/8 : passage au nouveau taux à partir du 1^{er} juillet

- TT 1/8 : passage au nouveau taux à partir du 1^{er} octobre

Objectifs de ce calendrier :

- Se donner le temps d'obtenir les nouveaux Nitromax pour le contrôle du carburant.

- Laisser du temps aux distributeurs pour approvisionner les nouveaux carburants et écouler les stocks de carburant bientôt interdits.

- Permettre aux pilotes TT1/8th de participer au championnat du monde et au championnat d'Europe +40ans avec du carburant à 25%
- Profiter de la fin de saison pour préparer au mieux l'année 2023. Le SCAE a été formel, la dérogation ne sera plus accordée en 2023.

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition Acceptée

VII. RAPPORTS FINANCIERS SUR L'ANNEE 2021 : M.VIALLA

Sortie Edouard Farines à 23h10

13 votants

Compte-tenu d'une balance positive sur le bilan de l'année 2021, Michel Vialla propose de ne pas encaisser les chèques d'inscriptions des clubs aux manches de championnat de France 2021.

Vote : Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition Acceptée

Fin du Comité Directeur à 00h00.

Philippe BERTRAND
Président

Alain GALLET
Secrétaire Général

